

Lycée Jean XXIII

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Jeudi 26 septembre 2019

M. Florent HAUBERDON, Président de l'APEL du lycée Jean XXIII ouvre la séance en remerciant l'assemblée de sa présence et introduit les membres de l'APEL.

Etaient présents :

Mme Patricia ROUSSIN, directrice adjointe Lycée Jean XXIII
M. Florent HAUBERDON, président
Mme Paola DE MICHIEL, vice-présidente
Mme Virginie LASSALLE, secrétaire
Mme Virginie SVERKIDIS, secrétaire adjointe
Mme Laurence DE MARE GRAESSLIN, trésorière
Mme Elisabeth CRESPO, membre, responsable gestion des manuels scolaires
Mme Nadège GOIN, membre
Mme Laurence PHILIPPOT, membre
Mme Sandrine URWALD, chargée de mission secrétaire

Mme Karine BEAUFORT, Mme Florence BONNETIER, Mme JULIEN, Mme Catherine THIRION, Mme Virginie MALHOMME, Mme Emmanuelle BERTHIER, Mme Christine SILVESTRE, Mme Delphine QUEREUX-SBAI, Mme Caroline NOBLOT, Mme Jessika BEYLOT, Mme Christelle PUJOS, M. Jean-Luc JEANTY, M Gérard SOHIER

La parole est donnée à Mme Patricia ROUSSIN, Provisur adjointe du Lycée Jean XXIII Reims. M. Eric PERSENT, proviseur est excusé ayant d'autres engagements professionnels. Mme Patricia ROUSSIN propose une synthèse du lycée, de la rentrée et d'aborder les nouveautés.

PRÉSENTATION DU LYCÉE (Mme Patricia ROUSSIN)

Le bilan actuel 2019 pour cette nouvelle rentrée scolaire comptabilise 656 élèves toutes classes confondues soit une augmentation de +30 élèves par rapport à la précédente année 2018-2019.

La répartition des élèves s'organise ainsi :

- 258 élèves de secondes avec des classes de 36 à 38 élèves
- 207 élèves en 1^{ère}
- 191 terminales

Suite à la réforme du nouveau bac et la suppression des séries, les noms des classes (ES, L, S) sont supprimés pour laisser place à des lettres (A B ...). L'établissement a veillé au respect de classes non surchargées avec une moyenne de 36 élèves ; en-dessous de cet effectif, une fermeture de classe pourrait être envisagée.

Le système d'attribution de vœux d'orientation PARCOURSUP qui semblait être une inquiétude pour les familles a été une réussite anticipée et préparée pour les élèves de Jean XXIII :

- 70% des élèves avait une affectation lors des 1ères attributions d'intention de vœux

En ce qui concerne les résultats du bac 2019, 99.4% de taux de réussite pour notre établissement.

66% d'élèves ont décroché une mention dont 100% pour les L et ES.

Réforme du nouveau bac oblige, le lycée a innové et a tout mis en œuvre en apportant des réponses favorables aux vœux de spécialités de ses élèves. La Direction du Lycée met l'accent quant à la maturité des choix des enseignements de spécialité des élèves c'est pourquoi le lycée a mis tout en œuvre pour que chacun soit satisfait. Ainsi, 46 triplettes de spécialités ont été accordées au lycée Jean XXIII ce qui n'a pas été simple puisque la difficulté a été d'aménager les emplois du temps en conséquence. Des temps réservés aux enseignements de spécialités en décloisonnement sont mis en place les mardis et jeudis.

En ce qui concerne la nouvelle interface numérique, les livres numériques sont en cours de téléchargement par les élèves :

- Téléchargement achevé pour les 1ères.
- Pour les secondes, procédure en cours avec quelques difficultés dues à COSMOS, société qui gère le téléchargement. Le lycée pallie en attendant avec le service reprographie ne retardant pas nos lycéens dans l'avancée du programme.

Il est rappelé que chaque professeur est libre de sa pédagogie quant aux livres numériques.

Un mail a été envoyé à chaque élève pour lui rappeler de télécharger gratuitement le pack office (M. Philippe Schmitz, le 23 septembre).

Mme Roussin s'assurera d'un rappel auprès des élèves afin qu'il n'y ait pas d'impair.

Les tests de positionnement des secondes ont été passés ce lundi 23 septembre avec un succès sur le wifi sur le nouveau bâtiment et les nouvelles installations.

Les élèves de 1^{ère} inaugurant le nouveau baccalauréat, des questions se posent quant à la programmation des évaluations, entrant dans le calcul de la moyenne pour l'obtention du diplôme du baccalauréat en fin de terminale. Mme Patricia ROUSSIN assure que des réflexions sont encore en cours avec des réunions récentes de concertation avec la Rectrice. Une nouvelle procédure est mise en place à la fin de chaque évaluation : dématérialisation de l'évaluation qui sera suivie d'une commission d'harmonisation.

Une formation des directions d'établissement est mise en place actuellement pour gérer les évaluations intermédiaires comptabilisées dans l'évaluation du nouveau baccalauréat.

En ce qui concerne les terminales, il est recommandé aux élèves de tout mettre en œuvre pour décrocher l'examen cette année qui sera le dernier cru de l'ancien baccalauréat. A défaut, la moyenne générale sur le redoublement risque d'être référence pour l'obtention du diplôme.

Pour finir, en ce qui concerne les travaux :

Phase 1 achevée et livrée avec capacité de 40 élèves par classe

Phase 2 en cours sur l'ancien bâtiment avec une partie qui sera achevée pour décembre.

Dans chaque classe, un ordinateur est intégré au bureau comprenant un trombinoscope ce qui permet de simplifier l'appel des élèves en début de séance. De plus, quant aux bruits dus aux travaux, Mme Patricia Roussin précise que l'établissement y porte un intérêt particulier et reste à l'écoute des élèves.

Nous en terminons par l'application Ecole directe qui remplace scolinfo. Il est important de télécharger l'application pour obtenir les notes avec moyenne de classe des élèves et toutes autres informations concernant la scolarité des enfants (absences, réunions, ...). Bientôt, les familles auront la possibilité de payer la cantine via l'application ce qui n'est pas encore possible à ce jour. Dans l'attente, les parents doivent payer par chèque ou numéraire via l'économat du lycée (Mr Schmitz).

PRÉSENTATION DE L'APEL, RAPPORT MORAL (M. Florent HAUBERDON-)

Qu'est-ce que l'APEL ?

L'association de parents d'élèves (APEL) réunit les familles adhérentes des élèves scolarisés au Lycée Jean XXIII. L'association adhère à l'APEL départementale (toutes les associations de parents des établissements privés catholiques du Diocèse de Reims) qui adhère à l'APEL académique (regroupe les APEL départementales) qui adhère à l'APEL nationale. Pour info, n'hésitez pas à consulter le site de l'APEL national : www.apel.fr

L'APEL aide les familles en difficulté dans un anonymat le plus complet en ce qui concerne le demandeur et répond aux demandes de subventions envoyées par les professeurs ou la direction du lycée avec une validation en amont de l'économat. Hauteur de la subvention 30% maximum du budget sauf pour les pèlerinages et actions de distinction des élèves telles les olympiades de chimie, le concours de plaidoiries...

Mme Virginie LASSALLE, secrétaire de l'APEL rappelle que l'association est donc présente lors de toutes les manifestations au sein du lycée :

- Journée Portes ouvertes 12 janvier 2019
- La remise des diplômes 24 novembre 2018
- Le forum post-bac
- Le forum des métiers 8 mars 2019

En lien avec la vie du lycée, l'APEL JEAN XXIII a participé et soutenu financièrement durant l'année scolaire 2018 2019 :

- Pèlerinage Mont St Michel
- Remise de diplômes
- Voyage Vosges
- Voyage Aix la chapelle
- Aide exceptionnelle frais de scolarité
- Concours de plaidoiries Strasbourg (annulé)
- Club 23

Le financement de l'APEL s'effectue par la perception d'une cotisation qui est répartie ainsi :

Cotisation nationale 3 euros

Revue famille et éducation 1.8€

Cotisation académique 3.6€

Cotisation diocèse 2.68€

Cotisation établissement 8.92€

TOTAL 20 euros

M. le Président remercie vivement les parents qui ont répondu présents tout au long de l'année qui vient de s'écouler. Une mention spéciale à Mme Elisabeth CRESPO responsable de la gestion des manuels scolaires et ses équipes pour son travail de l'année et pour toute la préparation des manuels pour la rentrée 2019 ...Dernière rentrée avec des manuels papier.

Les élections des parents correspondants sont aussi l'occasion de nous faire connaître auprès des familles. Le parent correspondant contribue à instaurer un lien de confiance entre les parents et les enseignants.

M. Florent HAUBERDON rassure en précisant que l'APEL se réunit en moyenne 3 fois par an avec des conseils d'administration d'une moyenne d'1 heure. Nous remercions une nouvelle fois les parents correspondants qui se sont investis de ce rôle.

Pour contacter l'association : apel@jean23reims.org et pour nous suivre, aller sur le site de Jean XXII, onglet Etudier rubrique APEL Jean XXIII. Le mail a été mis en ligne sur Ecole Directe récemment informant de l'Assemblée Générale.

L'APEL convie les parents correspondants à une formation PARENTS CORRESPONDANTS **le Mardi 15 octobre à 18H30.**

L'association est en attente du prévisionnel événements de l'établissement. Pour le moment, nous sommes certains de la programmation :

Remise des diplômes samedi 23 novembre 2019 11H

Voyage Vosges

Voyage Pologne

Quitus: Le rapport moral de l'APEL Jean XXIII est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

PRÉSENTATION DES COMPTES, RAPPORT FINANCIER

(M. Florent HAUBERDON -Mme Laurence DE MARE GRAESSLIN, trésorière)

L'APEL possède un compte courant **CREDIT MUTUEL** agence Jean Jaurès REIMS.

Cette année, les recettes émanent principalement de la location de livres avec Jeun'Est pour un montant de 42500 euros. Les cotisations APEL s'élèvent à 11734 euros dont 8200 euros seront cependant reversés aux instances hiérarchiques supérieures.

Le poste dépenses s'élève à 55326 euros et correspond aux aides, subventions aux événements.

Le solde du compte en fin d'exercice se chiffre à 48500 euros.

Nous précisons que depuis une semaine, la trésorière possède un accès internet autorisé.

Mme Elisabeth CRESPO explique que la capitalisation de fonds s'est effectuée suite à une réforme pour le rachat des livres. L'APEL demandait 70 euros pour la location alors que certains trousseaux pouvaient monter de 400 à 700 euros par élève. Le passage de la région au 4.0 ne nécessitant plus l'achat de livres, cette réserve financière ne sera plus nécessaire pour l'achat des manuels. En tant qu'association, la capitalisation de fonds d'un tel montant est interdite donc nous devons prévoir des projets à financer. Une réflexion est émise pour une orientation vers des besoins de l'établissement pour améliorer l'environnement de nos enfants au sein du lycée.

L'APEL dispose d'un 2^{ème} compte bancaire **CREDIT AGRICOLE**. Nous soulignons que 90 000 euros et 20 000 euros vont se débloquer en février 2020 soit 110 000 euros.

Nous avons le projet de fusionner les comptes sur une seule banque, décision qui sera votée en Conseil d'Administration.

Le tableau complet des comptes sera disponible sur simple demande auprès Mme Laurence DE MARE GRAESSLIN, trésorière de l'APEL.

Quitus: Le rapport financier de l'APEL Jean XXIII est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les personnes présentes sont invitées à élire les membres du Conseil d'Administration de l'APEL Jean XIII qui est formé de 3 collèges qui permutent chaque année afin de permettre le renouvellement de ses membres tous les trois ans.

Il y a 3 différents collèges, A, B et C, les personnes du collège A sont sortantes ou démissionnaires. Les statuts de l'APEL du Lycée Jean XXIII stipulent que le Conseil d'Administration doit être composé de 9 membres.

	Sont démissionnaires ou sortants en 2019 2020	Se portent candidats pour 2019 2020	Renouvellent leur mandat pour 2019 2020
1	Mme Elisabeth CRESPO	Mme Elisabeth CRESPO	Mme Laurence DE MARE GRAESSLIN
2	Mme Paola DE MICHIEL	M. Florent HAUBERDON	M. Claude-Jean GIRAULT
3	M. Florent HAUBERDON	M. Jean-Luc JEANTY	Mme Nadège GOIN
4	Mme Laurence PHILIPPOT	M. Gérard SOHIER	Mme Virginie LASSALLE
5			Mme Virginie SVERKIDIS

Le nouveau Conseil d'Administration se compose donc de la façon suivante

	<u>Collège A</u> Membres sortants en 2020 2021	<u>Collège B</u>	<u>Collège C</u> Membres entrants en 2019 2020
1	Mme Laurence DE MARE GRAESSLIN	M. Claude-Jean GIRAULT	Mme Elisabeth CRESPO
2	Mme Virginie SVERKIDIS	Mme Nadège GOIN	M. Florent HAUBERDON
3		Mme Virginie LASSALLE	M. Jean-Luc JEANTY
4			M. Gérard SOHIER

M. Eric PERSENT, directeur de l'établissement et M. Gérard LIAIGRE, président de l'OGEC, sont membres de droit.

M. Le Président invite les membres présents et Mme Patricia ROUSSIN à se diriger vers le réfectoire pour partager le verre de l'amitié pendant le Conseil d'Administration qui suit et les membres du bureau les rejoindront dès la fin de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H50

De tous ces éléments, il a été tiré le présent compte rendu, signé par le président.

Le président de l'APEL
Florent HAUBERDON
apel@jean23reims.org

